Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200778-20260330-2026_04_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE HÉNANSAL
SEANCE DU 30 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le vingt-six mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de HENANSAL, sous la présidence de monsieur Yvonnick GOUAULT, maire.

Nombre de conseillers	
- En exercice	15
- Présents	13
- Votants	14
- Absents	2
- Exclus	0

Présents : GOUAULT Yvonnick, Maire
PESTEL Charline, MEHEUT Guillaume, LOSCOS-LLAURADO Marie-Paule, adjoints,

FAVREL Serge, BOURDEL Stéphane, FAY Julie, ANDRIEUX Julien, BERTRON Julie, OBRY Florian, ROLL Laura, BAUDET Tanguy, BESNARD Justine, conseillers.

Absents excusés : BENARD Camille donne pouvoir à BAUDET Tanguy

Absents : FRONTIN Flavie

Secrétaire de séance : MÉHEUT Guillaume

DELIBERATION N°26-04-05 : DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS

Monsieur le Maire expose au conseil qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il y a lieu de renouveler les délégués au CNAS, dont un élu du conseil municipal et un agent de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix des membres présents et représentés :

- **DECIDE** de désigner
  - Marie Paule LOSCOS, conseillère municipale,
  - Nathalie ROUILLÉ, agent de la commune

  pour représenter la commune au sein du CNAS.

Fait et délibéré à Hénansal, Le 30 mars 2026
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Guillaume MÉHEUT

Le Maire
Yvonnick GOUAULT

MAIRIE DE HENANSAL (Côtes-d'Armor)